



Strasbourg, le 16 Mai 2019

Objet : Formation professionnelle continue en architecture

FPC 2019-2020 DEVIS
(Pour les candidats qui s'autofinancent)

La formation professionnelle continue organisée par l'école nationale supérieure d'architecture de Strasbourg, conduisant au diplôme d'Etat d'architecte est dispensée sur 4 années :

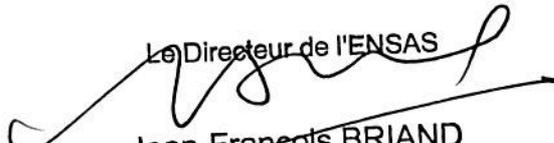
- ✓ Le premier cycle conduisant au diplôme d'Etudes en architecture conférant le grade de Licence se déroule sur deux ans soit 900 heures encadrées.
- ✓ Le deuxième cycle conduisant au diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de Master se déroule sur deux ans soit 900 heures encadrées.

Le montant **annuel** des frais pédagogiques facturé s'élève à **1700 € HT** pour les stagiaires admis dans la formation en septembre 2019.

L'école nationale supérieure d'architecture de Strasbourg n'est pas assujettie à la TVA.

Siret : 19670186600010
N° de déclaration d'activité : 42670441367
Code APE : 8542Z

Devis établi pour servir et valoir ce que de droit.

Le Directeur de l'ENSAS

Jean-François BRIAND